

**MÉMOIRE
SUR LE PARACHÈVEMENT
DE L'AUTOROUTE 30
PRÉSENTÉ PAR 2 PERSONNES**

Mars 2002

Le 12 mars 2002

Bureau des audiences publiques sur l'environnement

Édifice Lomer-Gouin

575, rue St-Amable, bureau 2.10

Québec, Québec

G1R 6A6

MÉMOIRE SUR LE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 30

Madame, Monsieur,

Par la présente, j'aimerais vous exposer les raisons de mon opposition au tracé prévu de la future autoroute 30 sur la route 132.

En effet, je suis en total désaccord avec votre projet de nous limiter à une seule voie d'accès à notre ville de St-Constant. Je crois qu'avec deux routes superposées comme vous prévoyez le faire, nous allons être pénalisés comparativement à toutes les autres régions du Québec.

Je ne crois pas qu'il sera facile de se déplacer durant les années de la transformation de la route 132. Vous ne prenez pas nos demandes en considération et nos inquiétudes ne semblent pas vous toucher sinon, vous nous auriez présenté plus d'un tracé.

Nous n'aimons pas être pris pour des moutons et nous aimons être informés adéquatement sur les projets qui nous toucheront de près, mais depuis le début, nous avons toujours eu l'impression que vous nous cachez quelque chose.

Nous croyons que vous pouvez changer le tracé même si les expropriations sont faites depuis longtemps; trop longtemps peut-être? Vous auriez intérêt, je crois à réviser vos calculs et à revoir quels sont les vrais besoins de notre région et que pourrions-nous faire de mieux pour moins cher que 178M\$???

Merci de prendre mon opinion en considération, veuillez accepter mes sincères salutations.


